CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2024

Extrait du registre des délibérations Délibération n° 2024-01 en date du 28 février 2024

Portant avis du conseil municipal sur l'enquête publique concernant le renouvellement et l'extension de la carrière à Selles-sur-Nahon pour le compte de la société IFB Réfractories de Buzançais

| Nombre de conseillers | 07 |
|-----------------------|----|
| Présents | 06 |
| Représentés | 01 |
| Votants | 07 |
| Exprimés | 07 |
| Pour | 07 |
| Contre | 00 |
| | |

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit du mois de février à vingt heures, le conseil municipal de Selles-sur-Nahon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme Chantal Godart, Maire.

Date de convocation : 21 février 2024

<u>Présents</u>: Mmes Chantal Godart, Odile Barré, Elodie Berthault, Coudret Danièle, MM Jean-Claude Pénin, Ghislain Denis.

Absente excusée et ayant donné pouvoir : Mme Marie-France Bouquet a donné pouvoir à Mme Danièle Coudret.

Madame Danièle Coudret a été élue secrétaire.

Madame le Maire présente au conseil municipal l'enquête publique qui a commencé aujourd'hui concernant une demande d'autorisation environnementale présentée par la Société IFB REFRACTORIES en vue du renouvellement d'une carrière à ciel ouvert de silice globulaire aux lieux-dits « La Briquetterie » et « Le Puits Saint-Genou » sur la commune de Selles-sur-Nahon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable au renouvellement et l'extension de la carrière de Selles-sur-Nahon exploitée par la société IFB Réfractories de Buzançais.

Fait à Selles-sur-Nahon, le 1er mars 2024

Le Secrétaire de Séance Danièle Coudret Le Maire, Chantal GODART